

DOSSIER D'INSCRIPTION 2024-2025 EN CLASSE DE SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Vous souhaitez vous inscrire au lycée Colbert pour poursuivre vos études. Quelle que soit la classe que vous intégrerez, quelques documents sont indispensables :

1- Documents à compléter :

- a. La fiche de renseignements
- b. La fiche intendance (à renseigner même pour les élèves externes)
- c. La fiche d'urgence (destinée à la vie scolaire)
- d. La fiche infirmerie
- e. Attestation de lecture du règlement intérieur
- f. Fiche consentement à l'étude automatique du droit à bourse

2- Documents à fournir :

- a. Photocopie du livret de famille (les pages « parents » et les pages « enfants »)
- b. Photocopie du justificatif de l'autorité parentale pour les parents divorcés (copie de la décision judiciaire)
- c. Exeat (certificat de fin de scolarité) à demander à l'établissement d'origine, il pourra être déposé au Lycée ultérieurement si le collège ne peut pas vous le remettre pour le jour de l'inscription
- d. 1 RIB dans tous les cas (même pour les élèves externes)
- e. Si demi-pensionnaire : Chèque de 40€ à l'ordre de LPO Colbert Lorient (préciser nom et prénom de l'élève au dos)
- f. Copies des pages des vaccins du carnet de santé et autres documents médicaux (sous pli confidentiel) pour l'infirmerie
- **g.** Documents complémentaires (PAP, Gevasco,...): dans le dossier et non dans l'enveloppe prévue pour l'infirmerie.
- h. Contribution solidaire à la maison des lycéens : chèque de 8€ à l'ordre de la maison des lycéens du Lycée Colbert (préciser le nom et prénom de l'élève au dos)

3- Les inscriptions:

Le Lycée Colbert vous accueille pour rendre votre dossier d'inscription dans le hall du bâtiment administratif (Bâtiment K) :

Jeudi 27 juin de 13h30 à 17h

Vendredi 28 juin de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h30

Samedi 29 juin de 9h à 12h30

Lundi 1er Juillet de 09h à 12h30

Académie de Rennes Lycée Colbert 117 boulevard Léon Blum 56321 LORIENT

ou l'adresse propre à l'élève

Fiche de renseignements

Année scolaire 2024-2025

Classe de Seconde Générale et Technologique

Veuillez écrire lisiblement **EN MAJUSCULE**

ELEVE :			
NOM :	Prénor	n :	
Date de naissance :	Sexe (M ou F) :		
Département de Naissance	ce :Ville de Naissance :		
Nationalité :	Pays :		
NE :	***************************************		
tablissement d'origine (no	om et ville) :	Classe d'origine :	
Bénéficie d'un dispositif pa	articulier : 🗌 PAP 📑 GevaSco (à fo	ournir obligatoirement)	
PARENTS :			
NONA	Responsable Légal	Responsable Légal	
NOM			
Prénom			
Lien de parenté (voir page 4)			
Adresse (préciser Pays si étranger) Code Postal Commune			
N° Tél. Domicile			
N° Tél. Travail			
N° Tél. Portable (obligatoire)			
Mail (écrire lisiblement obligatoire)			
Profession Code Profession (voir page 4)			
Autorisez-vo		sse aux associations de parents d'élève ?	
	OUI NON	OUI NON 1	
Téléphone élève: Mail élève (écrire lisiblement) :			
Autre personne à contacter	Nom prénom :	Lien de parenté avec l'élève (voir page 4) :	
contacter Entourer la situation des p	N° Tél. : parents : Mariés – Divorcés – Un	ion libre – Veuf(ve) – Séparés	

indiquer le domicile de l'élève :

CHOIX DU RÉGIME (Cantine, Internat):				
□externe □demi pensionnaire □	INTERNE			
La fiche intendance jointe à ce dossier de				
Un RIB est demandé pour chaque élève e	et en plus ι	ın chèque de 40€ ı	pour les demi-p	pensionnaires
Le prix du repas est calculé selon le quoti	ent familia	l à condition que l	a famille se soit	: inscrite sur le site
bretagne.bzh/tarification, ouvert jusqu'au	22 septer	nbre 2024. Faute o	d'inscription ap	rès cette date, le tarif le
plus élevé sera appliqué (voir montants su	ır la fiche ir	ntendance ou la no	otice « héberge	ment/restauration »).
SCOLARITÉ DEMANDÉE – ANN	ÉE SCOLAI	RE 2024-2025 : 2	^{nde} Générale et	Technologique
			1 31 133	D 21.1
Toute demande particulière devra être joi				
Aucune demande de changement de class				
<u>Changement d'Options</u> : Nous tenons à ra l'année scolaire entière. Les éventuelles d		The state of the s		
étudiées jusqu'au 27 septembre 2024 derr		de modification, i	notivees par et	chi par les parents, seront
		de langues obligat	oires	
	LVB :	☐ Allemand	☐ Espagnol	
	LVD.	_		
LVA: Anglais		∐ Italien	☐ Chinois	
Section Binationale BACHIBA	C · I \/1 Ecr	agnol of LV2 Angle	nic	
Uniquement pour les élèves ayant		- Di		hla avoc los enseignements
optionnels ou les enseignements d			tions. <u>Non cumula</u>	<u>ble</u> avec les enseignements
Enseignements	de langue	s facultatifs (choix	non obligatoire) :	
Un seul choix possible	e (cumulable	avec 1 seul enseigner	ment optionnel fac	cultatif)
(HISTOIRE GEOGRAPHIE) sous réserve d'un nombre suffisant une cand	lidature com		trois bulletins de r	ns la langue demandée. Joindre notes de 3 ^{ème} et d'une lettre de
Enseignements optio	nnels facu	Itatifs : deux maxi	mum (choix non	obligatoire)
Un seul e	enseignem	ent général maxir	num parmi :	
EPS * (Recrutement sur dossier: lettre de r	-	*	THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN	
copie des Licences UNSS et/ou Club.	Entourer cho	oix : Athlétisme, Badm	ninton, Handball)	
☐ Arts : Danse ☐ Italien LV3				
Un paul ana		Analisa alastana sida		
_		technologique ma	axımum parmı	
☐ Sciences et Laboratoire		s de l'Ingénieur		Santé et Social
Sciences de la mer	∐ Colbert	Open Factory		☐ Web Game
(*) : Nombre de places limité				
() . Nombre de places illille				
Date: Signa	tures de l'e	élève et du (des) re	esponsable(s) lé	égal(aux) :

LIEN DE PARENTÉ:

Mère	Elève lui-même
Père	Aide sociale à l'enfance
Ascendant	Educateur
Fratrie	Assistant familial
Autre membre de la famille	Autre lien
Tuteur	

CODIFICATIONS DES PROFESSIONS

85

86

	AGRICULTEURS
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
	ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
	CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES
	SUPERIEURES
31	Professions libérales
33	Cadres de la Fonction Publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
	PROFESSIONS INTERMEDIAIRES
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail
10	social
44	Clergé, religieux
	Professions intermédiaires administratives de la
45	Fonction Publique
	Professions intermédiaires administratives et
46	commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
	EMPLOYES

Employés civils et agents de service de la Fonction

Personnels des services directs aux particuliers

52

53

54

55

Publique

Policiers et militaires

Employés de commerce

Employés administratifs d'entreprise

	OUVRIERS
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et
05	du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
_	RETRAITES
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
	AUTRES INACTIFS
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants

Personnes diverses sans activité professionnelle de

Personnes diverses sans activité professionnelle de 60

moins de 60 ans (sauf retraités)

ans et plus (sauf retraités)



PROFESSIONNEL

INTERNAT - SELF

Tarifs pour l'année scolaire 2024/2025

Ces tarifs sont fixés par la Région Bretagne

Repas à la prestation (lycéen-ne-s, étudiant-e-s et apprenti-e-s)

TRANCHE	QUOTIENT	LYCEENS ET
TARIFAIRE	FAMILIAL	APPRENTIS
1	≤ 700	3€
2	≤ 900	3,30 €
3	≤ 1100	3,60 €
4	≤ 1500	4€
5	≤ 1700	4,30 €
6	> 1700	4,60 €

Modes de règlements possibles : espèces, carte bleue, télépaiement (les modalités vous seront communiquées ultérieurement), chèque (à l'ordre de : LPO Colbert-Lorient)

<u>Forfait Internat</u>: tarif journalier hébergement (2 repas + 1 nuitée avec petit-déjeuner)

TRANCHE	QUOTIENT	LYCEENS ET
TARIFAIRE	FAMILIAL	APPRENTIS
1	≤ 700	8,10 €
2	≤ 900	9€
3	≤ 1100	9,90 €
4	≤ 1500	11,10 €
5	≤ 1700	12 €
6	> 1700	12,90 €

Modes de règlements possibles : espèces, carte bleue, prélèvement automatique, télépaiement (https://educonnect.education.gouv.fr), chèque (à l'ordre de : LPO Colbert-Lorient),

Dossier intendance – documents à joindre

Cette fiche est à compléter par tous les élèves La fiche complétée et signée RIB Repas à la prestation

Chèque de 40 € pour approvisionner la carte pour les premiers déjeuners du mois de septembre à l'ordre de LPO Colbert - Lorient

RAPPEL DU REGLEMENT DU SERVICE ANNEXE D'HEBERGEMENT

Une carte d'accès est donnée à chaque élève en début d'année scolaire pour la durée de sa scolarité. En cas de perte, vol, destruction, dégradation, le remplacement de la carte sera à la charge de l'élève, elle sera facturée au prix coûtant de la carte (tarif voté en CA).

Le coût de l'hébergement est :

soit à la prestation, uniquement pour les repas du midi L'élève doit obligatoirement recharger sa carte, qui sera débitée à chaque passage au self.

Attention, si la carte n'est pas suffisamment approvisionnée, l'élève ne pourra pas déjeuner au lycée

soit au forfait uniquement pour l'internat

Le forfait est payable d'avance en cours de période. Le paiement doit s'effectuer dès réception de la facture et au plus tard dans un délai de 15 jours à réception de celle-ci.

Le calcul du nombre de jours pour le forfait est effectué tous les ans en fonction du calendrier scolaire et voté en Conseil d'Administration.

Dans tous les cas, il s'agit d'un engagement de la famille ou de l'élève majeur, sur une année scolaire.

Les dégradations constatées seront facturées au prix coûtant, avec un minimum de 8€, aux responsables légaux des élèves auteurs des faits.

Dossier intendance – Année scolaire 2024/2025 Nom: Prénom: Classe: Pour l'année scolaire 2024-2025 - Cocher le choix retenu : INTERNE **EXTERNE** REPAS A LA **PRESTATION** NON En cours OUI 🔲 Boursier Prélèvement OUI NON Prélèvement uniquement pour le forfait internat. Si vous souhaitez être au prélèvement automatique, compléter le document au verso et joindre obligatoirement un RIB. L'échéancier des prélèvements (effectué le 10 de chaque mois à compter d'octobre) sera communiqué courant septembre 2024 sur Pronote. **RESPONSABLE FINANCIER**: qui paie les frais scolaires Nom: Prénom: Adresse: and domicile: portable : @mail: JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RIB (pour le remboursement de trop perçu éventuel) Date: Signature: Pour accéder aux nouveaux tarifs de la région, il est indispensable de s'inscrire en ligne sur le site : www.bretagne.bzh/tarification Si inscription déjà faite, merci de bien vouloir noter le numéro de dossier « portail tarification » : ******* Je ne souhaite pas m'inscrire à la tarification région et je serai facturé au tarif maximal (cocher la case si besoin) Sans inscription de votre part, le tarif maximum vous sera appliqué

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Le mandat de prélèvement est valable pour toute la scolarité de votre enfant dans l'établissement.

Type de contrat :

Prélèvement mensuel des frais d'hébergement et de demi-pension

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LPO COLBERT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LPO COLBERT.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 39 ESD 003091

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	U TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER DESIGNATION DU CREANCIER		
Nom : Adresse :	Nom : LPO COLBERT Adresse : 117 bd Léon Blum BP 2135		
Code postal : Ville : Pays : Code postal : 56321 Ville : LORIENT Cedex Pays : FRANCE			
DESIGNATION DU	COMPTE A DEBITER		
IDENTIFICATION INTERNATIONALE IBAN	IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE BIC		
Type de paiement : Paiement récurrent /répétitif Signé à :			
Le (JJ/MM/AAAA) : / /			
DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL	LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR		
LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :			
Nom du tiers débiteurs : NOM / PRENOM DE VOTRE ENFANT :			

SVP, SCOTCHER ICI VOTRE RIB

Bourses de lycée – rentrée 2024-2025

Tous les élèves qui souhaitent bénéficier d'une bourse à la rentrée 2024-25 devront déposer obligatoirement une demande de bourse, Y COMPRIS LES ELEVES DEJA BOURSIERS (suppression de la reconduction automatique de la bourse de lycée de la seconde à la terminale). Trois modalités sont prévues :

1/ Nouveauté : Consentement à l'étude automatique du droit à la bourse par le service académique des bourses (SAB). Les familles qui le souhaitent devront renseigner l'encadré ci-dessous et cocher la case prévue à cet effet. Le lycée saisira l'information lors de l'inscription administrative ce qui permettra au SAB d'étudier l'éligibilité à la bourse et de traiter le dossier en cas échéant. Les familles n'auront plus aucune démarche à faire. Avantage : ce consentement sera conservé tout au long de la scolarité de l'élève - le droit à bourse sera examiné automatiquement chaque année par le SAB.

2/ Par le Téléservice Educonnect du 1er septembre au 17 octobre 2024.

3/ Par un Formulaire papier du 1er septembre au 17 octobre 2024.

Pour les modalités 2/ et 3/ les familles devront renouveler la demande chaque année.	
ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE	H
Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez droit à une bourse pour son année scolaire. Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les informations ci-dessous, pour vous-même et pour vo concubin(e), si vous êtes dans cette situation. Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales. De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée. Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.	tre
J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations cidessous □	
Vous-même : Nom de famille* (1) :	
Nom d'usage (2) :	
Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 : Date de naissance* : //	
Département de naissance* (4) : Commune de naissance* (4) :	
Votre concubin(e): Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous paye vos impôts séparément). L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche	łZ
Nom de famille* (1):	
Civilité*: Mme □ M. □ Nom d'usage (2):	
Prénom 1* (3) :	
Date de naissance* : / / Pays de naissance* :	
Département de naissance* (4) : Commune de naissance* (4) :	
1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire (2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. n "époux/épouse (3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil (4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à complé ous êtes nés en France	
le certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus. Date ://	V



Liberté Égalité Fraternité

SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ DEMANDER L'ÉTUDE AUTOMATIQUE DE VOTRE DROIT À BOURSE DÈS L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT?

JE PEUX FAIRE CETTE DEMANDE SI...

J'ai la charge effective et permanente de l'enfant que j'inscris (nourriture, logement, habillement) et je le déclare fiscalement.

QUELS SONT LES AVANTAGES?

- ✓ Je n'aurai pas besoin de déposer une demande de bourse à <u>chaque</u> <u>rentrée scolaire.</u>
- ✓ Mon droit à bourse sera étudié automatiquement à chaque rentrée scolaire, sans avoir de démarche à réaliser.
- ✓ Je pourrai **retirer mon consentement** à tout moment si je le souhaite. Dans ce cas, je devrai déposer une demande de bourse à chaque rentrée scolaire, par le téléservice bourses ou par le formulaire papier.

COMMENT FAIRE CETTE DEMANDE?

Je peux demander l'étude automatique de mon droit à bourse **quand j'inscris ou réinscris mon enfant** dans un collège ou un lycée public en ligne sur teleservices.education.gouv.fr ou par la fiche de renseignements papier fournie par l'établissement.

QUELLES INFORMATIONS SONT NÉCESSAIRES?

- ✓ Je donne mon consentement à l'étude automatique du droit à bourse.
- ✓ Je renseigne les données d'état civil nécessaires (nom, prénoms, date et lieu de naissance).
- ✓ Si je suis en concubinage, je renseigne les données d'état civil de **mon** concubin ou ma concubine (nom, prénoms, date et lieu de naissance).

Pour plus d'informations: https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728



Année scolaire 2024/2025

FICHE d'URGENCE - Vie scolaire

A remplir par les parents

Nom:

Prénom:

Classe:

Date de naissance :

Etablissement d'origine

Classe fréquentée l'année précédente :

Nom des parents ou du responsable légal :

Adresse:

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins <u>un numéro</u> de téléphone :

1 - N° de téléphone du domicile:

2 - N° de portable mère :

N° de travail mère :

3 - N° de portable père :

N° de travail père :

4 - Nom et téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Sur appel de l'infirmerie les parents sont tenus de venir chercher leur enfant.

En cas d'impossibilité de joindre un responsable de l'enfant et sur <u>les consignes des services d'aide médicale d'urgence (15)</u>, le transport par véhicule sanitaire pourra être à la charge de la famille.

Nom, adresse et n° de téléphone du Médecin traitant :

FICHE INFIRMERIE

CONFIDENTIELLE

A retourner sous pli cacheté à l'attention de l'infirmerie, avec l'ensemble des documents utiles

Nom:	Prénom :
Classe:	Date de naissance :

Numéro d'immatriculation sociale de l'élève : Nom des parents ou du responsable légal :

Adresse :

Téléphone(s):

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

Votre enfant doit être à jour des vaccinations obligatoires lors de l'inscription : joindre les photocopies des pages vaccins du carnet de santé

Si votre enfant est:

- Atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire,
- Susceptible de prendre un traitement d'urgence,
- Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire (joindre copie du PAI à cette fiche; pour rappel le PAI doit être renouvelé chaque année),

il va de votre intérêt et de celui de votre enfant que ces informations soient parfaitement renseignées.

Antécédents médicaux (dates des maladies) :

Antécédents chirurgicaux (dates) :

Allergies éventuelles :

Traitement en cours (nom des médicaments):

Autres observation utiles, précautions particulières à prendre...:

En fonction de ces renseignements, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière scolaire pour, si nécessaire, établir avec vous les conditions d'accueil et de scolarisation adaptées à l'état de santé de votre enfant.

L'infirmier(e) appliquera les traitements prescrits par le médecin de famille seulement si les médicaments sont accompagnés d'une photocopie de l'ordonnance.



Le secrétariat de scolarité

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves du Lycée Colbert

Lorient, le 15/04/2024

Secrétariat de Scolarité

Téléphone 02 97 37 33 55

Télécopie 02 97 83 25 94

Mél. Ce.0560026z @ac-rennes.fr

117 Bd Léon-Blum BP 2135 56321 Lorient cedex Madame, Monsieur,

L'inscription au Lycée Colbert implique l'adhésion de la famille et de l'apprenant au règlement intérieur ainsi que l'engagement de le respecter. Il a valeur de contrat liant les différents partenaires de la communauté éducative. Ce règlement intérieur est à votre disposition sur notre site internet :

https://www.lycee-colbert-lorient.com rubrique : « INFOS PRATIQUES »

Si besoin, un exemplaire papier est consultable au secrétariat du Lycée.

Après en avoir pris connaissance, vous devez compléter et signer le coupon ci-dessous. Cordialement,

Le secrétariat de scolarité

X	
	Coupon à rendre avec le dossier d'inscription
M. et/ou Mme	parent(s) de l'élève,
et l'élève lui-même (NOM et Prénom) :	
en classe de :	
Certifient avoir pris connaissance du règlement intérieurespecter.	ur du lycée Colbert et s'engagent à le
Fait à	24
rait a	24
Signature du(des) parent(s):	Signature de l'élève :





RESTAURATION - HÉBERGEMENT

Inscription tarification

Rendez-vous dès le 3 juin sur :

www.bretagne.bzh/tarification

pour inscrire votre enfant lycéen·ne, étudiant·e ou apprenti·e.



En cas de difficultés lors de l'inscription, vous pouvez contacter le Centre de Relation Usagers de la Région Bretagne au 02 23 20 60 00.

Sans inscription avant le 22 septembre, le tarif le plus élevé s'applique.

Tarif repas RESTAURATION 2024/2025

VOTRE QUOTIENT FAMILIAL		au forfait		à la prestation¹	
	VOTRE TRANCHE	PART RÉGION/ FAMELE	RESTE À CHARGE FAMILLE	PART RÉGION/ FAMILLE	RESTE À CHARGE FAMILLE
700	1	4	2 70 5	•	3€
700 ou moins	A		2,70€		
de 701 à 900	2	•	2.0	•	2 20 6
ge 101 9 900	В		3€		3,30€
de 901 à 1100	3	•	3,30€	•	3,60€
de 301 9 1 100	C				
de 1101 à 1500	4	•	3,70€	4	4€
de 1101 a 1500	D				4€
de 1501 à 1700	5			•	4 20 6
	E	37	4€		4,30€
1701 et plus	6	•	4,30€	•	
ou non-inscrit	F				4,60€

^{1.} Repas facturé lors du passage effectif au self

Tarif journalier² **HÉBERGEMENT** 2024/2025

VOTRE QUOTIENT FAMILIAL	VOTRE TRANCHE	pré-bac		post-bac	
		PART RÉGION/ FAMILLE	RESTE À CHARGE FAMILLE	PART RÉGION/ FAMILLE	RESTE À CHARGE FAMILLE
700 ou moins	1	•	8,10€	•	10,90€
	A				
de 701 à 900	2	•	9€	•	12€
	8				
de 901 à 1100	3		9,90€		13,10€
	C				
de 1101 à 1500	4	•	11,10 €	1 4	14,40€
	0				14,40€
de 1501 à 1700	5	•	12€	15,50	15 50 6
	E				13,50€
1701 et plus ou non-inscrit	6		12,90€	•	16,60€
	F				

^{2.} Tarif journalier correspondant à 2 repas + 1 nuitée avec petit-déjeuner

Le tarif du repas occasionnel est de 4,60€, y compris pour les élèves externes.



Loïd CHESNAIS-GIRARD Président de la Région Bretagne Prezidant Rannvro Breizh Perzident de la Rejion Bertègn

«Vous accompagner dans vos années lycée et vous aider à construire votre avenir, voilà nos priorités.»

Responsable de l'accueil, de la restauration et de l'hébergement des élèves dans les lycées publics, la Région Bretagne s'engage et met tout en œuvre pour que les jeunes Breton·ne·s réussissent leurs années lycée.

Depuis la rentrée 2022, les lycéen·ne·s, apprenti·e·s et étudiant·e·s des 116 lycées publics de Bretagne bénéficient de tarifs pour la restauration et l'hébergement:

- > Accessibles et calculés selon les ressources du foyer.
- > Solidaires entre les familles et entre les lycées.

Malgré l'augmentation du coût des denrées alimentaires et de l'énergie, la Région a pris la décision de ne pas faire évoluer la grille tarifaire en 2024/2025.



RDV sur www.bretagne.bzh/tarification



RÉGION BRETAGNE RANNVRO BREIZH REJION BERTÈGN





SI-SI-VG HENCE

A BESOIN DE VOUS POUR S, AVECE POUR

Club échecs

Ventes de pulls

Ventes de saucisson Ventes de roses Club jeux de société

Financement de cours

de self défense



- Cafétéria
- Ventes de pulls

- Ventes de roses
- Ventes de saucisson

- Financement de cours de self défense
- Acceuil d'association
- discriminations de lutte contre les
- Course contre la faim

Club échecs

Club jeux de société

Ventes de

viennoiseries

Tournoi et concours en tout genre

Tournoi et concours

discriminations de lutte contre les Acceuil d'association

en tout genre

Course contre la faim

A BESOIN DE VOUS POUR PROJETS, **AVEC** ET **POUR** ES ÉLEVES





Comment adhérer ? GUISE DE COTISATION





CHEQUE DE 8¢ À L'ORDRE DE LA "MAISON DES LYCÉENS" EN ADRESSER SIMPLEMENT UN **GUISE DE COTISATION**

Comment adhérer?

